



REUNION D'INFORMATION COLLECTIVE

PREVENIR LE HARCELEMENT SEXUEL ET LES AGISSEMENTS SEXISTES AU TRAVAIL

Le harcèlement sexuel et les agissements sexistes au travail sont un sujet délicat qu'il ne faut toutefois pas banaliser, dans un contexte actuel où la parole se libère.

Vous souhaitez vous informer et/ou contribuer à l'amélioration de la prévention du risque psychosocial au sein de votre structure ?

Public : Chef d'entreprise, Responsable RH, Manager, Responsable sécurité, Représentant du personnel, salarié désigné compétent en santé-sécurité au travail

PROGRAMME

Définitions (contours et distinction entre violences internes et externes) **et contexte juridique**

Les manifestations psychologiques

Prévention primaire (ex : communication, affichage...), **secondaire** (solutions de protection...), **et tertiaire** (réparation, prise en charge psychologique...)

Réunion animée par la Psychologue du travail de l'AIST 21



Places limitées

→ **Inscription obligatoire sur : www.aist21.com**

Rubrique "Formations" / Réunions d'information collectives

→ **Pour toute information**, Carole CELERIER - c.celerier@aist21.com - 03 45 83 26 08